

Eure-et-Loir → Actualité

ÉPISODE CANICULAIRE ■ Les conditions météorologiques imposent des aménagements de la vie quotidienne

Ils doivent s'adapter à la chaleur

La vague de chaleur qui touche l'Eure-et-Loir impose quelques aménagements de la vie quotidienne dans certains secteurs comme l'enseignement, le bâtiment ou l'encadrement des personnes âgées.

Philippe Rousseau
et Philippe Dubois
chartres@centrefrance.com

Établissement d'hébergement pour adultes dépendants (Ehpad). « Nous avons déclenché notre plan de prévention des risques "bleu" fin mai. Il nous a été ordonné par la préfecture et le Conseil départemental », annonce Vincent Bouchard, le directeur de l'Ehpad Villa Evora, rue du général-Patton, à Chartres. « C'est un plan qui va jusqu'au niveau 4 et nous sommes au niveau 3 ».

Des recommandations de bon sens

« Nous sommes prêts à parer au pire, grâce à la formation de notre personnel et à notre stock d'urgence. À savoir des brumisateurs, des couvertures de survie, des médicaments... Tous nos lieux de vie communs sont équipés de climatiseurs, les chambres de ventilateurs, et nous conseillons à nos locataires de laisser



SENIORS. Le troisième âge fait l'objet d'une vigilance particulière. PHOTO : PHILIPPE ROUSSEAU

leurs portes de chambres ouvertes ».

Vincent Bouchard poursuit : « Nos menus sont aussi adaptés. Nous mettons en avant les produits frais. Nous veillons, bien entendu, à ce que nos pensionnaires boivent régulièrement et souvent. Nous avons anticipé de manière à être relativement sereins, mais le personnel veille plus attentivement. »

Bâtiment. « Pour ceux qui travaillent dans les ateliers, il n'y a pas de problème », synthétise Michel

Antoine, délégué général de la Fédération française du bâtiment d'Eure-et-Loir (FFB). « Pour ceux qui travaillent en extérieur, en revanche, c'est plus compliqué ».

Certaines entreprises ont ainsi choisi d'aménager leurs horaires : « Elles démarrent plus tôt le matin pour terminer plus tôt l'après-midi, quand ça ne génère pas de nuisances au niveau du bruit. »

D'autres chantiers, qui concernent par exemple la pose d'enduits, sont impossibles à réaliser avec la

chaleur actuelle. « Quand elles le peuvent, les entreprises privilégient les travaux en intérieur plutôt qu'en extérieur ». D'autres, comme les couvreurs, n'ont pas le choix.

Trois litres d'eau par jour et par personne

La Fédération rappelle l'obligation, pour les responsables des entreprises, de mettre à la disposition

des ouvriers au moins trois litres d'eau par jour et par personne. « Certains patrons ont acheté des palettes de bouteilles d'eau, et les ouvriers se servent avant d'aller sur le chantier ».

Enseignement. « Dans les lycées, il ne reste que quelques oraux à passer. Il est donc assez facile de s'adapter à la chaleur en changeant de pièce, par exemple », indique-t-on au rectorat d'académie Orléans-Tours.

Dans les collèges, la situation est devenue assez facile à gérer : « Les épreuves du brevet des collèges, qui devaient avoir lieu jeudi et vendredi, ont été reportées au lundi 1^{er} et mardi 2 juillet, date annoncée de la fin de l'épisode caniculaire. Ça veut dire que, comme initialement prévu, les élèves de sixième, cinquième et de quatrième vont rester chez eux, jeudi et vendredi. Quant aux élèves de troisième, dans 99 % des cas, ils vont pouvoir poursuivre leurs révisions chez eux ».

Les services de Katia Béguin, rectrice d'académie, n'interviennent pas, en revanche, dans les décisions qui concernent les écoles. « Cela peut faire l'objet de discussions, au cas par

cas, entre le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), la préfecture et les maires ».

Le rectorat rappelle que des recommandations de bon sens ont été envoyées par le ministère de l'Éducation nationale aux chefs d'établissements et aux directeurs d'écoles, qui sont aussi invités à apprécier l'opportunité de maintenir les sorties scolaires ou les événements collectifs ou festifs au vu des risques d'exposition à la chaleur qu'elle présente. ■

INFO PLUS

Les écoles fermées, demain, à Champhol. À Champhol, Christian Gigon, le maire, a pris la décision de fermer les écoles, demain. « Les directrices des écoles La Mihoue et Les Alouettes, et la responsable de la microcrèche l'île ô trésons, m'ont sollicité en raison de la chaleur (plus de 34° dans les bâtiments). En liaison avec mes adjoints, j'ai pris la décision de fermer provisoirement les trois structures jeudi. Nous nous réunirons à nouveau, ce mercredi, pour savoir si nous devons reconduire cette fermeture vendredi ».

CHARTRES ■ Les étudiants en coiffure ont pu s'exercer avec Maxime Redon

Le champion du monde anime l'atelier

Les élèves en coiffure du Centre de formation des apprentis (CFA) de Chartres ont eu l'opportunité de participer à un atelier en compagnie d'un champion du monde.

Maxime Redon, champion du monde de coiffure homme en 2014, a en effet réalisé, lundi, un workshop, atelier coiffure, devant les 80 élèves en coiffure du centre de formation d'apprentis (CFA) de Chartres.

Ce champion explique aux élèves la "méthode Pi", mise au point par le groupe Raphaël Perrier, à l'usage des étudiants en coiffure. L'atelier est très interactif, et quatre élèves lui servent de modèle, qu'il coiffe devant une assemblée conquise.

Le coiffeur de 27 ans, également champion d'Europe à deux reprises et entraîneur de l'équipe de France, participe tout au long de l'année à ce genre d'ateliers, dans toute la France et même à l'étranger.

Originaire du Mans (Sar-



PARTAGE. Maxime Redon, champion du monde 2014 (au centre), entouré d'élèves en coiffure au CFA de Chartres.

the), il décrit chacun de ses mouvements avec précision à mesure qu'il réalise les coupes. Selon lui, les étudiants représentent « l'avenir de notre métier, un métier qui a été souvent dévalorisé dans le passé. Ils doivent œuvrer pour l'image de la profession. »

Un Drouais au championnat du monde
L'atelier, qui se déroule

en musique, se divise en deux temps. Le matin, le champion du monde coiffe quatre élèves devant les CAP et les élèves du Brevet professionnel. L'après-midi, la trentaine d'élèves du Brevet professionnel participe à un "step-by-step", en réalisant des tresses et attaches. Ils sont accompagnés et guidés par Maxime Redon.

Le jeune coiffeur essaie

de leur transmettre sa passion et sa motivation en leur montrant les gestes à réaliser. Élèves et maîtres d'apprentissage prennent en photo et en vidéo les résultats des coupes réalisées par le champion du monde, conscients de la chance qu'ils ont de vivre ce moment.

Valentin Ricois, originaire de Dreux, modèle d'un jour de Maxime Redon, est sélectionné pour représenter la France au championnat du monde se déroulant à Paris, en septembre 2019.

L'élève du Brevet professionnel au CFA de Chartres est ravi de pouvoir représenter le pays dans un événement d'une telle envergure. La préparation est conséquente. « Il faut s'entraîner au moins trois heures par jour sur plus d'un an » témoigne le champion du monde 2014. Une préparation mentale et physique est également organisée pour l'équipe de France, sur quatre jours, en juillet. ■

Vincent Vandemeulebrouck
chartres@centrefrance.com

MORANCEZ

Le personnel du pôle addictologie se met en grève

L'équipe pluridisciplinaire du pôle addictologie du Centre Hospitalier Henri-Ey de Morancez craint la fermeture de son unité.

Le personnel de l'unité d'addictologie s'est mis en grève, hier après-midi. « La situation depuis février, où nous nous étions déjà mis en grève, s'est dégradée », affirment Marie-Christine Ponnerier, responsable FO, Benoît Cabard, secrétaire CGT et Franck Rotiel, responsable CFDT.

Les responsables syndicaux dénoncent un manque de personnel médical et craignent même la fermeture de leur unité : « Les deux médecins qui sont revenus sur leur retraite, en début d'année, sont partis. L'un d'entre eux, Dr Lepeytre, qu'on remercie, s'est même vu délivrer un arrêt maladie pour épuisement... Il y a actuellement un médecin intérimaire, sauf que son contrat prend fin en août. »

Le directeur du Centre



MOBILISATION. Ils craignent une fermeture de leur unité.

Hospitalier Henri-Ey, Philippe Villeneuve, tient cependant à rassurer le personnel du pôle addictologie : « L'unité ne fermera pas ses portes à la fin du mois d'août. Nous avons engagé un psychiatre intérimaire, qui va être prolongé à la fin du mois d'août, un médecin généraliste à temps partiel et un autre psychiatre intérimaire à partir de ce jour. La direction se bat fermement pour recruter du personnel médical. » ■

Argan Fagnou